

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



TANZANIE

**STRATEGIE D'ASSISTANCE COMMUNE
ET DOCUMENT CONJOINT DE PROGRAMME**

NOTE D'ACCOMPAGNEMENT

DÉPARTEMENT REGIONAL EST A (OREA)

AVRIL 2007

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
ABRÉVIATIONS ET SIGLES	
I. INTRODUCTION	1
II. ÉVOLUTION DE LA COORDINATION ET DE L'HARMONISATION DE L'AIDE	2
III. RÉALISATIONS EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT	4
IV. DÉFIS ET CONTRAINTES	4
V. STRATÉGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE	5
5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque	5
5.2 Gestion du portefeuille et leçons tirées du précédent DSP	6
5.3 Contexte local et sélectivité stratégique	7
5.4 Piliers et cadre des résultats du Groupe de la Banque	8
5.5 Assistance du Groupe de la Banque pour la période 2006-2010	8
VI. SUIVI ET ÉVALUATION AXÉS SUR LES RÉSULTATS	11
6.1 Suivi des performances et de l'impact de la stratégie du Groupe de la Banque	11
6.2 Gestion des risques	12
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	12
7.1 Conclusion	12
7.2 Recommandation	12

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Défis posés par la SCAT aux partenaires au développement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation du programme des prêts de la Banque dans le cadre du FAD-X

Tableau 2 : Projets indicatifs sous dossier actif du Groupe de la Banque dans le cadre du FAD-XI

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : LISTE DES OPÉRATIONS ACHEVÉES DU GROUPE DE LA BANQUE (mars 2007)

ANNEXE II : LISTE DES OPÉRATIONS EN COURS ET APPROUVÉES DU GROUPE DE LA BANQUE (mars 2007)

ANNEXE III : MATRICE DE L'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE AXÉE SUR LES RÉSULTATS

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

BAD	Banque africaine de développement
BARP	Budget d'appui à la réduction de la pauvreté
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
DCP	Document conjoint de programme
DSP	Document de stratégie pays
EAP	Évaluation de l'assistance pays
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
FY	Année budgétaire
GPD	Groupe des partenaires au développement
MKUKUTA	<i>Mkakati wa Kukuza Uchumi na Kupunguza Umasikini Tanzania</i>
MKUZA	<i>Mkakati wa Kukuza Uchumi na Kupunguza Umasikini Zanzibar</i>
MPEE	Ministère de la planification, de l'économie et de la formation
FSN	Fonds spécial du Nigeria
ODM	Objectifs de développement du Millénaire
PEFAR	Revue de la responsabilité financière des dépenses publiques
PIB	Produit intérieur brut
PRSL	Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté
RAPP	Revue annuelle de la performance du portefeuille
S&E	Suivi et évaluation
SAT	Stratégie d'assistance à la Tanzanie
SCAT	Stratégie d'assistance commune à la Tanzanie
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SNCRP	Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté
TANESCO	Société nationale d'électricité de la Tanzanie
TZS	Shilling tanzanien
UC	Unité de compte
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ZSGRP	Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté à Zanzibar

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Mars 2007

Unité monétaire	=	Shilling tanzanien (TZS)
1 UC	=	1939,34 TZS
1 UC	=	1,50472 dollar EU
1 dollar EU	=	1288,84 TZS

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

ANNÉE BUDGÉTAIRE

du 1^{er} juillet au 30 juin

I. INTRODUCTION

1.1 En juin 2003, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque a approuvé le Document de stratégie pays (ADB/BD/WP/2003/48 - ADF/BD/WP/2003/42) pour la Tanzanie, couvrant la période 2002-2004. La stratégie à moyen terme de la Banque consistait à promouvoir une croissance économique généralisée et la réduction de la pauvreté en Tanzanie, conformément aux objectifs de la Stratégie pays de réduction de la pauvreté (SRP). À cet égard, l'assistance du Groupe de la Banque s'est focalisée sur l'agriculture, le développement rural, le capital humain et le développement institutionnel, ainsi que sur les réformes structurelles. Le Document de stratégie pays (DSP) a également proposé un appui aux réformes politiques et institutionnelles à mettre en oeuvre conjointement avec la Banque mondiale, le FMI et d'autres partenaires au développement, en vue de promouvoir les réformes politiques et le dialogue avec le Gouvernement.

1.2 En fin 2004, la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme du Groupe de la Banque présentée dans le DSP, était achevée. Au début de l'année 2005, le Groupe de la Banque était prêt à se lancer dans l'élaboration d'un nouveau DSP qui devait être fondé sur les deuxièmes documents de Stratégie de réduction de la pauvreté, comprenant la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNCRP) de la partie continentale du pays et la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté de Zanzibar (SCRZ), plus connus sous leurs acronymes swahili MKUKUTA¹ et MKUZA², respectivement. Toutefois, après concertation avec les autorités et étant donné que le Gouvernement avait déjà entamé l'élaboration de la Stratégie d'assistance commune pour la Tanzanie (SCAT), qui était censée orienter les modalités d'assistance et de fourniture de l'aide au développement pour plus d'harmonie, il valait mieux que la Banque s'implique dans l'élaboration de la SCAT avec les autres partenaires au développement. Le personnel de la Banque, en particulier celui du bureau pays en Tanzanie, a activement participé à l'élaboration de la SCAT et aux discussions y relatives. Mais la finalisation du document a pris plus de temps que prévu, en raison de la nécessité de tenir des concertations élargies entre le Gouvernement, les partenaires au développement et les acteurs non étatiques. Pour atténuer les effets de cette situation, les Conseils ont approuvé la mise à jour du DSP pour orienter provisoirement les interventions du Groupe de la Banque et faciliter ainsi des avancées dans le lancement du Programme de prêts du FAD-X pour 2006³. Le DSP révisé (documents ADF/BD/IFM2006/130 et ADF/BD/IF/2006/116,) a été préparé et soumis aux Conseils, ce qui a permis la présentation pour examen et approbation de divers projets dans le cadre du programme de prêts du FAD-X pour l'année 2006, et notamment le deuxième Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté (PRSL II), le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en zones rurales (qui fait partie de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural de la Banque) et l'appui au Projet de réduction de la mortalité maternelle.

1.3 La SCAT est à présent finalisée et elle vise à renforcer l'appropriation, par le pays, des programmes de développement à travers l'alignement de l'aide des bailleurs de fonds sur les priorités nationales et les cadres de politiques publics ; la réduction des coûts des transactions pour le Gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds par la suppression de la multiplicité des stratégies, des processus, et des formes d'établissement des rapports, ainsi que des chevauchements dans les activités financées par les bailleurs de fonds. La stratégie met également l'accent sur plus d'efficacité et d'efficience dans l'utilisation des ressources des donateurs à travers la division des tâches. La SCAT est par conséquent perçue comme un important outil de canalisation des ressources des bailleurs pour appuyer les initiatives de croissance et de réduction de la pauvreté par une affectation de ces ressources axée sur les résultats, comme le stipulent le MKUKUTA et le MKUZA.

¹ *Mkakati wa Kukuza Uchumi na Kupunguza Umasikini Tanzania.*

² *Mkakati wa Kukuza Uchumi na Kupunguza Umasikini Zanzibar.*

³ La préparation de la mise à jour a été approuvée par les Conseils (document ADB/BD/WP/2005/115 et ADF/BD/WP/2005/128) en date du 25 octobre 2005.

1.4 Le processus de formulation de la SCAT a été conduit par le Gouvernement à travers de larges consultations avec les partenaires au développement et les acteurs non étatiques. La stratégie est entrée en vigueur en juillet 2006 et son lancement officiel a eu lieu en décembre 2006⁴. Entre temps et en guise de mesure suivante logique dans l'amélioration de l'efficacité de l'aide, le groupe des partenaires au développement (GPD) de la Tanzanie a pris la décision d'élaborer un Document conjoint de programme (DCP) axé sur les résultats, en réponse à la SCAT, au MKUKUTA et au MKUZA. Le DCP sert de plateforme d'entente entre les partenaires au développement sur divers aspects de l'économie et sur les relations entre les bailleurs en vue de la réduction des coûts de transaction pour le Gouvernement, et de la poursuite de l'amélioration de l'alignement de l'aide des partenaires au développement dans la mise en œuvre des stratégies MKUKUTA et MKUZA. Il a été conçu en tant que document devant remplacer la multitude de consultations des partenaires au développement dans la préparation des « documents de stratégie pays ». Il renferme une analyse contextuelle, ainsi que l'engagement des partenaires à appuyer les programmes de développement. Ainsi, le DCP est le reflet de l'appui et de l'engagement du GPD envers la Tanzanie en vue de l'efficacité de l'aide au cours des quatre dernières années du MKUKUTA, entre les exercices 06/07 et 09/10. En vue de garantir que la programmation conjointe permet une véritable réduction des coûts de transaction pour le Gouvernement, les partenaires au développement devraient aligner les projets de leurs institutions individuelles sur la SCAT et le DCP. Dans ce contexte, la présente **Note d'accompagnement** a pour objet de transmettre la SCAT et le DCP aux Conseils et d'exposer la stratégie du Groupe de la Banque en Tanzanie. À cet égard et comme indiqué dans le DCP (page 1), la SCAT doit être considérée comme la première partie de la Stratégie du Groupe de la Banque, le DCP comme les deuxième et troisième parties, tandis que la présente **Note d'accompagnement**, qui expose l'approche spécifique du Groupe de la Banque et son programme pour la période 2006-2010, constitue la quatrième partie.

II. ÉVOLUTION DE LA COORDINATION ET DE L'HARMONISATION DES STRATÉGIES D'AIDE

2.1 Le début de la coordination et de l'harmonisation des stratégies d'assistance entre le Gouvernement et les partenaires au développement en Tanzanie remonte à 1997, et depuis lors, le pays a accompli des progrès significatifs dans ce domaine. En 2002, le Gouvernement a élaboré la Stratégie d'assistance à la Tanzanie (SAT). Celle-ci met en exergue les meilleures pratiques en matière de coopération au développement et contient un Plan d'action comprenant quatre domaines prioritaires à mettre en œuvre dans l'immédiat : (i) accroissement de la prévisibilité de l'aide ; (ii) intégration des ressources extérieures au budget de l'État et aux finances publiques ; (iii) harmonisation et rationalisation des processus du Gouvernement et de ceux des partenaires au développement ; et (iv) renforcement des capacités de gestion des ressources extérieures et de coordination de l'aide. Bon nombre de ces pratiques ont été intégrées dans la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement pour des résultats en termes de développement, qui engage institutionnellement les partenaires au développement. Sur la base de la SAT, le Gouvernement a entamé l'élaboration de la SCAT en 2005 par des consultations élargies avec les partenaires au développement et les acteurs non étatiques.

2.2 Dans le cadre de la SCAT, les partenaires au développement se sont engagés à aligner leur appui sur les priorités gouvernementales en matière de réduction de la pauvreté et à faciliter la responsabilité au niveau national par la transparence dans la fourniture de l'aide au développement – notamment en faisant davantage recours aux systèmes publics dans les domaines du financement, des marchés, de la comptabilité, de l'audit et du suivi évaluation, ainsi que par un dialogue ouvert avec le

⁴ Le protocole d'accord de la SCAT a été signé le 05 décembre 2006 entre le Gouvernement et les 19 partenaires au développement impliqués, à savoir l'Allemagne, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Belgique, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, le Japon, la Norvège, l'Organisation des Nations Unies, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Gouvernement et d'autres intervenants nationaux. La SCAT nécessite un appui technique en vue d'être mieux axée sur la demande et de moins en moins dépendante des sources de financement ; et pouvoir relever la nécessité de supprimer des organes parallèles de mise en œuvre des projets. La SCAT plaide pour une prévisibilité accrue de l'aide à travers l'amélioration de la production des rapports sur les promesses triennales de financement dans le cadre du CDMT, en vue de faciliter une meilleure planification budgétaire. La rationalisation de la SCAT implique une évolution vers les modalités d'assistance préférées du Gouvernement et davantage de progrès dans la répartition effective des tâches. La SCAT est rendue fonctionnelle par l'achèvement du Plan d'action et du Cadre de suivi.

2.3 Toutefois, il faudrait reconnaître que la mise en œuvre de la SCAT va poser divers défis aux partenaires au développement (encadré 1). Pour le Groupe de la Banque, cette nouvelle stratégie d'assistance nécessitera une réorientation du traditionnel financement des projets vers un financement groupé et une contribution améliorée à travers un appui budgétaire général. De plus, elle nécessite une forte présence de chaque donateur dans la concertation sur des questions sectorielles spécifiques. À cet égard, il convient de relever que le Groupe de la Banque s'est engagé dans le renforcement de son bureau pays en le dotant du personnel requis en termes d'effectif et de compétences variées. Cette mesure permettra au personnel du bureau pays de suivre les discussions à travers tous les secteurs et domaines thématiques en vue de fournir des conseils avisés et d'apporter une contribution efficace dans les domaines d'intérêt du Groupe de la Banque.

Encadré 1 : Défis posés par la SCAT aux partenaires au développement

La nouvelle approche de l'aide dans le cadre de la SCAT va entraîner de profondes modifications de la structure dans la plupart des bailleurs de fonds, et particulièrement les institutions multilatérales de financement. Pour ce qui est du Groupe de la Banque, elle va induire les modifications suivantes :

- L'organisation de missions de supervision conjointes est imminente, la plupart des interventions de la Banque devant être cofinancées et mises en œuvre en appliquant les systèmes, les procédures et la réglementation du Gouvernement. Ces missions vont être principalement consacrées à l'évaluation des progrès par rapport à des indicateurs de performance définis, liés à une liste convenue d'actions à mettre en œuvre au cours d'une période donnée.
- Dans les cas où l'assistance prend la forme d'un financement direct des projets, les interventions de la Banque seront intégrées aux structures et procédures gouvernementales en vue d'éviter de créer des systèmes parallèles et dans le but de renforcer les capacités institutionnelles pour un développement durable.
- Il sera de plus en plus nécessaire d'assurer le suivi et l'évaluation des performances du Gouvernement, et de dialoguer avec les autorités pour faire en sorte que les objectifs visés soient atteints. Le Groupe de la Banque devra donc collaborer avec les partenaires au développement en participant activement aux sessions de dialogue conjoint. Cette nouvelle approche dans la fourniture de l'aide et la façon dont elle peut réorienter les opérations des partenaires de développement au niveau national est parfaitement illustrée par l'appui qu'ils apportent au budget de l'État dans le cadre de l'Appui budgétaire pour la réduction de la pauvreté, ainsi que chez ceux qui soutiennent des fonds communs particuliers, surtout dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, et dans des programmes spécifiques.
- Le Groupe de la Banque devra convenir avec les autres partenaires au développement de la manière de répartir les responsabilités, en fonction des avantages comparatifs en matière d'expertise dans des domaines/secteurs précis, en vue d'élaborer des actions susceptibles d'améliorer les performances du Gouvernement.

Dans le sillage de la mise en œuvre de la SCAT, il sera de plus en plus nécessaire que chaque partenaire développement s'implique activement dans le suivi de l'exécution des programmes publics en vue de garantir la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des ressources publiques, ainsi que son impact sur la réduction de la pauvreté et la croissance. Il s'agira en fait de répartir les tâches, étant donné que la plupart des bailleurs n'auront pas un contrôle direct de l'utilisation des fonds, si ce n'est à travers des mécanismes de suivi établis sous forme d'indicateurs de performance et des systèmes de production de rapports convenus.

III. RÉALISATIONS EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT

3.1 **Croissance économique** : Le Document conjoint de programme (DCP) donne un aperçu de la croissance économique récente de la Tanzanie. Dans les années 90, le pays s'est lancé dans un programme audacieux de relance économique, avec un accent particulier sur la restauration de la stabilité macroéconomique et la mise en place d'une économie de marché, permettant à son économie d'enregistrer de bonnes performances macroéconomiques. Le taux de croissance moyen a été de 4 % entre le milieu et la fin des années 90, passant ensuite à 5,8 % en moyenne en 2000 et atteignant 6,8 % en 2005. Au cours des cinq dernières années, la croissance reposait sur l'exploitation minière (15 %), la construction (10,2 %), les échanges (7,2 %) et les communications (6,1 %). Le secteur agricole a enregistré un taux de croissance plus faible à 5,1 % de moyenne annuelle, bien qu'il s'agisse d'un taux appréciable comparé aux normes régionales. L'agriculture demeure le secteur dominant de l'économie, qui contribue à plus de 40 % du PIB (elle emploie jusqu'à 80 % de la population), tandis que les échanges et les services financiers représentent environ 27 %, et l'industrie, y compris le secteur minier, environ 12,5 %. La poursuite de l'introduction de l'économie de marché à travers la libéralisation des marchés intérieur et extérieur de biens et de services financiers, (notamment les transactions du compte courant et la libéralisation partielle du compte de capital), ont permis d'améliorer la compétitivité des produits nationaux ainsi que la disponibilité d'une grande variété de biens et services.

3.2 **Les progrès vers les cibles des ODM** : Comme nous l'avons montré en détail dans le DCP, la Tanzanie fait des progrès dans l'atteinte des cibles des ODM (conformément aux cibles définies dans la stratégie de réduction de la pauvreté du pays ; MKUKUTA, et MKUZA pour Zanzibar). Beaucoup reste à faire pour atteindre toutes les cibles. Le pays a déjà pu atteindre certaines cibles : Objectif 2 (l'enseignement primaire pour tous) ; Objectif 3 (égalité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire, bien que ce ne soit pas le cas dans l'enseignement secondaire) ; Objectif 7 (proportion de la population urbaine ayant accès à une eau de boisson salubre et aux services d'assainissement de base) ; et Objectif 8 (partenariat mondial pour le développement). Dans les cas où les objectifs ne sont pas encore atteints, les tendances actuelles montrent qu'il est probable que la plupart sinon tous le soient d'ici à 2010. Avec un accent accru sur la croissance (rurale), et la mise en œuvre de meilleures stratégies, des institutions renforcées, et un financement supplémentaire ; l'Objectif 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim) sera probablement atteint. L'on note cependant des progrès très lents sur les Objectifs 4, 5 et 6 liés à la santé (réduction de la mortalité maternelle et infantile, lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies), malgré l'amélioration notoire des politiques, des institutions et du financement, voire les progrès significatifs accomplis à ce jour en matière de lutte contre la mortalité infantile.

IV. DÉFIS ET CONTRAINTES

4.1 En dépit de ces solides progrès macroéconomiques, l'on reconnaît dans le DCP que la Tanzanie est confrontée à quelques défis et problèmes de développement. Sur le plan macroéconomique, le ratio recettes/PIB reste faible comparé aux normes régionales, malgré les gains récents induits par l'amélioration de l'administration fiscale, la réduction des exonérations, et l'élargissement de l'assiette fiscale. Qui plus est, le volume de l'aide publique au développement a quasiment doublé au cours des cinq dernières années, passant d'environ 6 % du PIB au cours de l'année budgétaire 1999/2000 à 11 % en 2004/2005. Cette forte dépendance par rapport à l'aide expose le pays au danger des fluctuations des flux d'aide et place l'essentiel du fardeau sur la gestion du budget qui doit rester assez flexible pour s'adapter aux variations des ressources sans créer des distorsions macroéconomiques, ce qui nécessite l'amélioration de la prévisibilité de l'aide et des recettes intérieures. Les flux massifs d'aide ont également posé un problème dans la gestion de la politique monétaire en raison de leur impact potentiel sur le taux de change, les taux d'intérêt et le taux d'inflation. Jusqu'à une date récente, les taux élevés de croissance de la masse monétaire

ont été accompagnés de taux d'inflation relativement faibles. La Banque de Tanzanie envisage à présent de réduire la stérilisation monétaire tout en surveillant attentivement le taux d'inflation. La densification des circuits financiers au sein de l'économie et les réformes structurelles de renforcement de sa compétitivité internationale sont des actions essentielles pour l'atténuation des effets négatifs potentiels des flux massifs d'aide.

4.2 L'autre défi tient au niveau de la pauvreté monétaire. Malgré les taux de croissance impressionnants et les progrès significatifs enregistrés dans certains aspects de la pauvreté non monétaire (voir 3.2), les niveaux de revenus demeurent parmi les plus faibles d'Afrique. Entre 1992 et 2001, la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national a légèrement baissé de 39 % à 36 %, et d'après le Rapport 2005 sur le développement humain du PNUD, le nombre de personnes vivant sous le seuil international de pauvreté de "un dollar par jour" est de 19,9 %⁵. Cela signifie que la forte croissance soutenue enregistrée depuis 1995 (environ 6 % par an) a eu un effet très limité sur l'amélioration du niveau de vie d'une grande partie de la population. Bien qu'il soit probable que le niveau de pauvreté soit actuellement inférieur aux niveaux de l'année 2001, l'absence de données à jour constitue un handicap pour l'élaboration de politiques. La prochaine Enquête sur le budget des ménages sera réalisée en 2007 et des chiffres actualisés sur la pauvreté seront disponibles en 2008.

4.3 L'inégalité des revenus constitue un domaine d'inquiétude connexe. Bien que les données nationales montrent que cette inégalité a été quasiment stable au cours des années 90, l'on note des variations régionales significatives. A Dar es-Salaam, la proportion de pauvres est passée de 28 % à 18 %, tandis que dans les zones rurales, la pauvreté monétaire est restée relativement constante au cours de cette période. La carte de la pauvreté 2001 montre que la variation de l'incidence de la pauvreté au niveau régional varie de moins de 20 % dans certaines zones comme Arusha et Bukoba, à plus de 50 % dans d'autres, comme Lindi et Singida Rural. Cela montre que la pauvreté demeure largement un phénomène rural, puisque 87 % des pauvres vivent en zone rurale, ce qui implique que la Tanzanie doit réaliser un taux de croissance réelle par habitant en zones rurales de 2 à 3 % pour pouvoir réduire l'incidence de la pauvreté de moitié d'ici à 2010.

V. STRATÉGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE

5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque

5.1.1 Volume et répartition du portefeuille : Au 31 mars 2007, le Groupe de la Banque a approuvé 67 prêts et vingt-neuf dons destinés au financement de cinquante-deux projets, trois lignes de crédit industriel, vingt-trois études, sept opérations d'appui aux réformes et deux prêts supplémentaires au mécanisme de financement. L'ensemble des engagements sur ces opérations, net des annulations, s'élève à 992,84 millions d'UC, dont 56,73 millions d'UC provenant de la BAD, 924,18 millions du FAD, et 11,93 millions d'UC du FSN. En termes de répartition sectorielle, les opérations multisectorielles représentent la majeure partie, soit 27,4 % de l'ensemble des engagements, net des annulations, suivies par les services publics (23,7 %), l'agriculture (18,8 %), les transports (17,7 %), le secteur social (11,5 %), l'industrie et les mines (1,3 %). 67 opérations ont été achevées (Annexe I), tandis que 14 sont en cours et à différents niveaux d'exécution, et une opération qui a été approuvée en 2006 n'a pas encore démarré (Annexe II).

⁵Le seuil de pauvreté national est défini grâce à l'approche du "coût des besoins essentiels", qui renvoie normalement à une alimentation minimale acceptable, sur la base d'aliments consommés par les ménages pauvres. Pour permettre des comparaisons entre pays, le seuil de 1 dollar par jour est considéré comme le seuil d'extrême pauvreté.

5.1.2 Décaissements : Au 31 mars 2007, le montant total des décaissements s'élevait à 696,22 millions d'UC, soit 65,7 % des engagements cumulés nets. Les décaissements dans le cadre des opérations en cours s'élèvent à 87,81 millions, soit 26,4 % des engagements nets.

5.2 Gestion du portefeuille et leçons tirées du précédent DSP

5.2.1 Résultats enregistrés dans l'exécution : Le Groupe de la Banque a achevé une évaluation du portefeuille pays pour la Tanzanie en janvier 2006. Cette évaluation montre que certes les performances du portefeuille ont été satisfaisantes, mais la mise en oeuvre des projets financés par le Groupe de la Banque a été lente comme l'attestent les retards enregistrés dans l'achèvement des projets. Au nombre des problèmes qui continuent de nuire aux résultats du portefeuille figurent les retards enregistrés dans le respect des conditions liées à l'entrée en vigueur des prêts, et dans les marchés et les décaissements. Certains problèmes d'exécution traduisent la faible capacité de gestion des projets financés par le Groupe de la Banque au niveau national. L'autre difficulté tient aux retards dans la soumission des rapports d'audit. La Banque et le Gouvernement ont convenu de mesures d'amélioration de la gestion de ce portefeuille, notamment l'insistance accrue sur le renforcement des capacités dans des domaines clés tels que la passation des marchés et la gestion financière, une meilleure coordination entre les ministères techniques chargés de l'exécution et le ministère des finances, ainsi que le traitement plus rapide des demandes de décaissements et des dossiers d'appel d'offres.

5.2.2 Les résultats satisfaisants relevés dans l'évaluation du portefeuille pays concordent avec les récentes conclusions des derniers Rapports annuels sur les performances du portefeuille de toute la Banque, selon lesquelles ce portefeuille ne comporte aucun projet posant problème et qu'il est fort probable que tous les projets atteignent leurs objectifs en termes de développement. Néanmoins, la revue annuelle de la performance du portefeuille (RAPP) indique qu'il existe 9 projets potentiellement problématiques, bien que la proportion de tels projets ait chuté de 75 % en 2002 à 69,2 % en 2003, ce qui indique que des progrès ont été accomplis dans les résultats du portefeuille. La RAPP 2004 notait des avancées au cours cette année avec une baisse du nombre de projets potentiellement problématiques à 6 et une baisse de la proportion des projets à risque à 46,2 %.

5.2.3 Il convient en outre de relever que le Groupe de la Banque a entrepris une évaluation de l'aide à la Tanzanie en 2005 pour mesurer l'efficacité de son action sur le développement dans ce pays. Cette évaluation a mesuré la contribution de l'assistance du Groupe de la Banque à l'atteinte des résultats escomptés dans la Stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement, et ce faisant, à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire. La période retenue a été 1996-2004 et l'évaluation s'est fondée sur les conclusions des rapports sectoriels préparés pour l'eau et l'assainissement ; les transports ; le secteur social (santé et éducation) ; et l'agriculture. La conclusion tirée était que le portefeuille du Groupe de la Banque en Tanzanie se caractérise par la lenteur d'exécution des projets au cours de la période considérée. Sur les 34 opérations, 5 ont été achevées, dont deux prêts d'appui aux réformes et trois études ou Mécanismes spéciaux de financement. Aucun projet classique n'a été achevé pendant cette période. En raison de l'inachèvement des projets, l'évaluation sectorielle des activités de la Banque s'est fondée sur les résultats attendus au lieu des résultats concrets observés sur le terrain. C'est sur cette base que le portefeuille du Groupe de la Banque a été jugé adapté et satisfaisant, mais globalement inefficace.

5.2.4 Toutefois, l'évaluation de l'aide à la Tanzanie a relevé que la contribution nette des interventions du Groupe de la Banque dans le pays est difficile à déterminer, ses performances étant étroitement liées à celles du Gouvernement et des autres bailleurs de fonds. Elle a conclu que les actions du Groupe de la Banque dans le domaine de la stabilité macroéconomique étaient une réussite, étant donné que les activités de la Banque ont positivement contribué à la stabilisation macroéconomique et aux réformes structurelles. Le programme de la Banque a connu un succès

limité en ce qui concerne l'amélioration de la capacité de la Tanzanie à utiliser ses ressources humaines, financières et naturelles de manière plus efficace, plus équitable et plus durable. Pour ce qui est de la durabilité, l'on a relevé que les réalisations du Groupe de la Banque vont très probablement être perpétuées, dans la mesure où les réformes structurelles qui ont été menées ont, en général, été approuvées par les différents acteurs. La viabilité économique et financière est également possible grâce à la privatisation et aux réformes sectorielles. Pour ce qui est de la durabilité institutionnelle, les interventions dans le sous-secteur de l'éducation sont relativement solides parce qu'elles sont mises en œuvre à travers les institutions en place et avec la participation du personnel, ce qui permet de renforcer les capacités des personnes qui resteront en place à la fin des interventions. Quant à la durabilité sociale, l'accent mis sur les institutions éducatives soutenues par les communautés est une très bonne chose. L'évaluation a souligné que l'efficacité de l'aide du Groupe de la Banque peut être améliorée en se penchant sur les retards enregistrés dans la mise en œuvre des projets, et ce problème doit être résolu à la fois par le Gouvernement et le Groupe de la Banque.

5.2.5 La Banque a nommé un représentant résident pour le bureau pays en avril 2004. Ce bureau est fonctionnel et joue un rôle crucial dans le renforcement du dialogue et de la communication entre la Banque et le Gouvernement. Le taux d'exécution des projets a commencé à s'améliorer avec l'appui et l'orientation que le bureau apporte aux organismes d'exécution de façon régulière et assidue, ainsi que dans la résolution rapide des problèmes urgents. En outre, ce bureau a amélioré le suivi et la supervision des opérations en cours et joue également un rôle crucial dans la coordination des activités de la Banque avec celles des autres bailleurs, et il participe aux réunions mensuelles du GPD et aux rencontres de sous-groupe. Son efficacité reste toutefois limitée pour l'instant à cause du manque de personnel et de toutes les compétences requises. Pour cette raison, le bureau a dû choisir celles des activités des bailleurs dans lesquelles il peut s'impliquer de manière officielle et active. Néanmoins, des efforts sont faits en vue de renforcer ses effectifs et de diversifier ses compétences pour que sa contribution soit plus efficace.

5.3 Contexte local et sélectivité stratégique

5.3.1 Grâce à la SCAT, le Groupe de la Banque a pu aligner et harmoniser sa stratégie avec celles des autres donateurs et avec l'objectif global du Gouvernement de promotion d'une croissance économique généralisée et de réduction de la pauvreté en Tanzanie. À cet égard, le choix des interventions de la Banque a été orientée par deux critères : (i) l'alignement sur la stratégie à moyen terme du pays telle que définie dans le MKUKUTA ; et (ii) la cohérence avec les principes de partenariat de la SCAT.

5.3.2 Alignement sur la stratégie à moyen terme du pays : En dépit de l'immensité des besoins de développement, le Groupe de la Banque ne peut intervenir sur tous les piliers et domaines prioritaires du MKUKUTA ; il convient de cibler les domaines susceptibles d'avoir le plus d'impact sur le développement. Il est par conséquent proposé que le Groupe de la Banque mette l'accent, à moyen terme, sur deux piliers du MKUKUTA qui se renforcent mutuellement, notamment la croissance et la réduction de la pauvreté ; et l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être social. Bien qu'il ne soit envisagé, à moyen terme, aucun appui au pilier relatif à la gouvernance, le Groupe de la Banque restera fidèle à son engagement dans ce domaine à travers le projet d'appui institutionnel pour la bonne gouvernance, qui devra s'achever d'ici fin 2008.

5.3.3 Le premier pilier souligne la nécessité de poursuivre l'amélioration de la stabilité macroéconomique et de réaliser de meilleurs niveaux d'efficacité et de compétitivité dans tous les secteurs productifs, de développer les échanges, les services et l'accès aux marchés, et d'instaurer un climat des affaires susceptible d'attirer les investissements privés. Dans le cadre de ce pilier, le Groupe de la Banque fait partie des sous-groupes sur la macroéconomie, les

infrastructures/transports, et l'agriculture. De plus, le Groupe de la Banque participe aux interventions effectuées dans le secteur de l'énergie. Le deuxième pilier englobe l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, la protection sociale et certains aspects de l'environnement. À cet égard, le Groupe de la Banque compte intervenir dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau. Globalement, les interventions dans le cadre de ces deux piliers seront mises en oeuvre à travers deux instruments, à savoir l'appui budgétaire et le financement des projets.

5.3.4 Cohérence avec les principes de partenariat de la SCAT : En tant que signataire du protocole d'accord de la SCAT, le Groupe de la Banque reste fidèle aux principes du partenariat pour l'aide au développement qui comprennent : (i) l'alignement de l'aide sur les stratégies gouvernementales de réduction de la pauvreté ; (ii) le recours accru aux systèmes publics pour le financement, les marchés, la comptabilité, l'audit, le suivi et l'évaluation ; (iii) un dialogue ouvert avec le Gouvernement et les autres intervenants nationaux ; (iii) une assistance technique davantage basée sur la demande et non liée ; (iv) la suppression des organes parallèles d'exécution des projets (PIU) ; (v) une meilleure prévisibilité de l'aide ; (vi) l'évolution vers les modalités d'aide préférées par le Gouvernement, à travers un appui budgétaire renforcé ; et (vii) plus de progrès dans la mise en oeuvre de la répartition des tâches.

5.4 Piliers et cadre des résultats du Groupe de la Banque

L'assistance du Groupe de la Banque sera basée sur deux des trois piliers de la SNRPC (para. 5.3.2). La matrice spécifique des résultats du Groupe de la Banque est présentée à l'Annexe III.

5.5 Assistance du Groupe de la Banque pour la période 2006-2010

5.5.1 Affectation des ressources axée sur les résultats : L'affectation des ressources par le Groupe de la Banque se fonde sur la notation des pays dans le cadre de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) effectuée tous les ans. Selon l'EPIN 2005, la Tanzanie a été classée au premier quintile parmi les 53 pays membres, surtout en raison de ses performances satisfaisantes en matière de gestion macroéconomique, de politique budgétaire et de dette. Par conséquent, 294,8 millions d'UC lui ont été alloués dans le cadre du FAD-X, soit le double de sa part dans le FAD-IX qui s'élevait à 117,06 millions d'UC, ce qui en fait le plus grand bénéficiaire des ressources du FAD-X. Toutefois, l'évaluation a relevé quelques domaines où le dialogue et un suivi étroit seront nécessaires, par exemple l'environnement réglementaire des affaires, l'efficacité dans la mobilisation des recettes et l'efficacité du secteur financier. Si le pays conserve une note satisfaisante et améliore les résultats dans les domaines où des lacunes ont été relevées, la prochaine notation sera meilleure et influera sur la détermination de son enveloppe dans le cadre du FAD-XI qui couvrira la période 2008-2010.

5.5.2 Opérations de prêts en 2006-2007 : En réaction à la demande de soutien budgétaire exprimée par le Gouvernement, la Banque demeure membre du Groupe d'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté (PRBS). En outre, l'expérience du premier Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté, qui a été approuvé dans le cadre du précédent cycle, a été très satisfaisante puisque le prêt a été décaissé en une seule tranche en septembre 2005 lorsque le Gouvernement a rempli toutes les conditions exigées. Compte tenu de tous ces facteurs, la Banque a prévu une deuxième opération d'appui budgétaire d'un montant de 50 millions d'UC dans le cadre du FAD-X. Ce prêt a été approuvé par les Conseils en juin 2006 et le Gouvernement a annoncé qu'il remplira les conditions nécessaires au décaissement en une seule tranche au cours du deuxième trimestre de l'année 2007. Par ailleurs, compte tenu de l'avantage comparatif dont jouit la Banque dans le domaine des infrastructures, cette stratégie envisage de consacrer 184,8 millions d'UC, soit 63 % de la dotation du pays, au développement des infrastructures. A cette fin, trois opérations sont destinées à l'amélioration

du réseau routier, de la fourniture d'eau⁶ et d'énergie, tandis qu'une autre opération sera orientée spécifiquement vers les problèmes d'infrastructures dans le secteur agricole tel que prévu dans le Programme de développement du secteur agricole du Gouvernement. Les 60 millions d'UC restants (20 %) seront consacrés au financement des opérations du secteur social, et plus exactement l'éducation et la santé⁷, compte tenu de leur impact sur la réduction de la pauvreté. L'on espère que ces opérations vont consolider les gains acquis dans le secteur de la santé, et soutenir le développement de l'enseignement secondaire. La situation des prêts du Groupe de la Banque prévus dans le cadre du FAD-X est présentée au Tableau 1.

Tableau 1 : Situation des prêts du Groupe de la Banque prévus dans le cadre du FAD-X

Secteur/Projet	Montant (en millions d'UC)	Situation
MULTISECTORIEL		
1.Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté II	50,00	Approuvé le 28 juin 2006
INFRASTRUCTURE		
2. Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en zone rurale	55,00	Approuvé le 13 septembre 2006
3. Programme de développement du secteur agricole : Projet d'infrastructures rurales pour le renforcement de la sécurité alimentaire	40,00	Préparation en cours
4. Projet routier Singida - Babati-Mijingu	59,8	Préparation en cours
5. Projet d'électrification rurale	30,00	Préparation en cours
SECTEUR SOCIAL		
6. Projet d'appui à la réduction de la mortalité maternelle	40,00	Approuvé le 11 octobre 2006
7. Appui au programme de développement de l'enseignement secondaire	20,00	Préparation en cours
TOTAL GÉNÉRAL	294,8	

5.5.3 Projets sous dossier actif en 2008-2010 : Comme nous l'avons indiqué au point 5.5.1 ci-dessus, le montant des ressources FAD allouées à la Tanzanie pour la période 2008 – 2010 n'a pas encore été déterminé. Toutefois, le Groupe de la Banque va continuer à collaborer étroitement avec le Gouvernement, les PD et les autres intervenants dans les domaines prioritaires. Par ailleurs, la Banque restera engagée dans la mise en œuvre du MKUKUTA et de la SCAT, et elle s'assurera que son assistance garde sa cohérence avec les objectifs de développement globaux du pays, ainsi qu'avec la question d'harmonisation. À cet égard, il est évident que la liste des projets sous dossier actif présentée au Tableau 2 n'est pas définitive. Les domaines d'intervention comprennent (i) les infrastructures ; (ii) les services publics ; et (iii) les opérations multisectorielles d'appui budgétaire.

⁶ Le Programme d'Initiative d'approvisionnement en eau et d'assainissement en zones rurales, d'un montant de 55 millions d'UC, a été approuvé par les Conseils en septembre 2006.

⁷ Le Projet d'appui à la réduction de la mortalité maternelle, d'un montant de 40 millions d'UC, a été approuvé en octobre 2006.

Tableau 2 : Liste provisoire des projets du Groupe de la Banque sous dossier actif dans le cadre du FAD-XI

Secteur/Projet	Autres donateurs
MULTISECTORIEL	
1. Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté III	GBS Group
SERVICES PUBLICS	
2. Projet d'eau et d'assainissement de Zanzibar	A déterminer
3. Programme d'approvisionnement eau et d'assainissement en zones rurales II	Banque mondiale, Belgique, BEI, Allemagne, Japon, Pays-Bas et Suisse
4. Projet de transport d'énergie	A déterminer
INFRASTRUCTURE	
5. Projets routiers	A déterminer

5.5.4 Intervention dans le secteur privé : Le Groupe de la Banque a récemment procédé à l'évaluation de la situation du secteur privé tanzanien, dans l'objectif final d'élaborer une stratégie d'intervention. Globalement, l'environnement économique et des affaires a été jugé favorable pour les investissements futurs. En plus de la vigueur des performances macroéconomiques, des résultats positifs ont été enregistrés dans le secteur financier comme l'atteste la santé et la liquidité du secteur bancaire et un meilleur accès aux ressources financières. L'exploitation minière, l'énergie et les télécommunications ont été identifiées comme de possibles secteurs d'intervention et des missions de promotion seront entreprises pour accroître l'intérêt pour les moyens disponibles au guichet du secteur privé du Groupe de la Banque.

5.5.5 En ce qui concerne l'exploitation minière, l'on a relevé que le corridor de Mtwara offre un énorme potentiel pour divers projets clés, et il est conforme au Mémoire d'entente signé entre la Tanzanie, le Malawi, la Zambie et l'Afrique du Sud en vue de coordonner leurs actions de développement de ce corridor. Dans le secteur de l'énergie électrique, il existe d'importants projets pour les sous-secteurs de la production, du transport et de l'électrification rurale qui nécessitent de gros investissements. Toutefois, il faudrait au préalable restructurer la société nationale d'électricité, la TANESCO, en vue d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'offre d'énergie électrique, la situation financière de la société et les services à la clientèle. Une fois que la situation financière de la TANESCO se sera améliorée, des contacts pourraient être établis avec les marchés financiers et les bailleurs de fonds internationaux en vue du financement des projets de production d'électricité. L'on pourrait aussi envisager de fournir un appui technique dans la privatisation et ou le dégroupage du secteur de l'électricité à travers des actions telles que l'analyse et la stratégie sectorielles, les études d'impact environnemental, l'analyse socioéconomique, des études sur un plan directeur et sur les tarifs. Dans le secteur des télécommunications, l'on a noté que ce secteur est caractérisé par de faibles taux de pénétration du téléphone fixe (0,4 %), et d'Internet (0,7 %), tandis que la téléphonie mobile a enregistré de forts taux de croissance annuelle depuis 2001. Le cadre réglementaire de ce secteur est l'un des plus complets en Afrique subsaharienne, avec un régulateur jouissant de la personnalité juridique, de pouvoirs de police, de l'autonomie financière et d'un personnel suffisamment indépendant et hautement qualifié. Étant donné la forte population et la faible pénétration actuelle des services téléphoniques, ce secteur a été identifié comme l'un des plus prometteurs, surtout dans l'extension des réseaux de téléphonie mobile vers les zones rurales.

5.5.6 Dans ce contexte, il faut relever que le Gouvernement a récemment entrepris diverses réformes en vue de la promotion du secteur privé et, dans le Rapport annuel de la Banque mondiale *Doing Business 2007*, l'économie tanzanienne a été classée dixième sur 175 relativement à l'amélioration du climat des affaires. Malgré ces réformes, l'environnement des affaires est encore marqué par des obstacles majeurs et la Tanzanie a été classé 142e dans l'indice de facilité en affaires⁸. Les défis qui se posent à la création d'une entreprise en Tanzanie montrent que les entrepreneurs doivent passer par 13 étapes et pendant en moyenne 30 jours pour créer une entreprise, sans oublier l'exigence du dépôt d'au moins 5,5 % du PNB par habitant dans une banque pour obtenir un numéro statistique. Pour ce qui est des conditions d'obtention des autorisations et permis pour des opérations en cours, il faut franchir 26 étapes en 313 jours pour achever le processus, et les dépenses y relatives sont très élevées. Par ailleurs, il faut passer par 10 étapes pendant 123 jours pour enregistrer des biens et y consacrer l'équivalent de 5,5 % de la valeur globale des biens en question.

5.5.7 Activités hors prêts : Le Groupe de la Banque compte entreprendre diverses activités hors prêts en 2007, dans le but de renforcer sa base de connaissances et améliorer les performances de son portefeuille. Pour ce qui est des études économiques et sectorielles, le Groupe de la Banque va coopérer avec la Banque mondiale et d'autres PD dans la réalisation de la revue annuelle de la transparence financière des dépenses publiques (PEFAR), qui permet des discussions minutieuses entre les acteurs nationaux et les partenaires au développement sur les liens entre le budget de l'État, les résultats et les bases que sont le MKUKUTA et les stratégies sectorielles. Pour ce qui est de l'amélioration des performances du portefeuille, le Groupe de la Banque compte organiser un atelier destiné à familiariser les responsables des agences d'exécution et d'autres intervenants avec ses politiques et ses procédures.

VI. SUIVI ET ÉVALUATION AXÉS SUR LES RÉSULTATS

6.1 Suivi de l'impact et des performances de la stratégie du Groupe de la Banque

Le DCP (pages 33 à 35) présente une évaluation du système de suivi et évaluation de la Tanzanie. Il relève que le pays a accompli d'énormes progrès dans l'élaboration de systèmes et pratiques de suivi et évaluation, ce qui a permis de disposer d'une base solide pour une gestion axée sur les résultats. Néanmoins, il subsiste une prolifération d'initiatives discrètes (tels que le Système d'allocation budgétaire stratégique et le Plan directeur statistique) qui bénéficient souvent du soutien des PD, d'où répétition des efforts et gaspillage des ressources. En guise de solution à ce problème, le Gouvernement a intégré le secrétariat du MKUKUTA au Ministère de la planification, de l'économie et de la formation (MPEE) et a mis sur pied un Groupe de travail en vue de l'harmonisation du suivi dans l'ensemble du Gouvernement. Le MPEE veut rapprocher les utilisateurs et les producteurs de données et garantir que les données collectées sont pertinentes, opportunes, de haute facture et accessibles pour la prise de décision. La réussite de la mise en œuvre de la stratégie et la consolidation des diverses initiatives devraient fournir la base nécessaire pour améliorer les résultats grâce à des décisions mieux éclairées. Le Groupe de la Banque est engagé à soutenir ce processus et il utilisera le système de suivi et d'évaluation en place.

⁸ Cet indice est basé sur dix indicateurs de l'environnement des affaires, à savoir la création d'une entreprise, l'obtention des autorisations, le recrutement et le licenciement du personnel, l'exécution des contrats, l'enregistrement des biens, l'accès au crédit, le règlement des taxes et impôts, les échanges transfrontaliers, la protection des investisseurs, et la liquidation d'une entreprise.

6.2 Gestion des risques

L'on reconnaît dans le DCP que les programmes des PD sont exposés à des risques potentiels, l'on y présente l'évaluation de la probabilité d'occurrence de ces risques, ainsi que leur incidence sur les programmes en cours ou à venir, et l'on propose des mesures d'atténuation que les PD devront prendre pour le suivi et la gestion de ces risques (pages 35 à 38). Il est clair que la gestion des risques constitue un processus dynamique et de nouveaux risques peuvent voir le jour, ou encore les risques identifiés peuvent évoluer, s'aggravant plus ou moins, au cours de la période couverte par la SCAT. A cet effet, le Groupe de la Banque collaborera étroitement avec les autres PD dans le suivi des risques majeurs et l'élaboration des stratégies d'atténuation pratiques.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

7.1 Conclusion

Les efforts de réforme économique de la Tanzanie se sont intensifiés au cours des dix dernières années et une approche plus engagée et plus cohérente relativement à l'énorme tâche de réduction de la pauvreté est désormais en place. Des progrès ont été accomplis dans la restauration de la stabilité macroéconomique, mais les réformes entamées dans le cadre des précédentes opérations de la Banque doivent être maintenues et élargies pour accélérer les progrès vers la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement a fait preuve d'un engagement sans faille par rapport aux réformes, et l'on peut maintenant noter un sens plus élevé d'appropriation du processus de réforme. Les projets financés dans le cadre stratégique du Document de stratégie pays 2002-2004 répondent à certains des défis identifiés. L'action de la Banque au cours de la période 2006-2010 sera guidée par la SCAT, le DCP et le NSRGP et elle souligne la nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des projets financés par le Groupe de la Banque en Tanzanie.

7.2 Recommandation

Les Conseils sont invités à adopter la présente note d'accompagnement ainsi que la SCAT et le DCP ci-joints en tant que Document de stratégie pays axé sur les résultats de la Tanzanie pour la période 2006-2010.

ANNEXE I : LISTE DES OPÉRATIONS ACHEVÉES DU GROUPE DE LA BANQUE (mars 2007)

	SECTEUR/INTITULÉ DU PROJET	SOURCES DE FINANCEMENT	DATE D'APPROBATION	MONTANT (en millions d'UC)	DATE DE SIGNATURE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	MONTANT DECAISSÉ	MONTANT NON DECAISSÉ ET ANNULÉ	DÉLAI DE DECAISSEMENT DÉFINITIF
	AGRICULTURE								
1	Riziculture Dakawa	FAD	28 fév. 1978	4,79	04 avr. 1979	22 mai 1979	4,79	0,00	31.12.94
2	Riziculture Dakawa (Suppl.1.1)	BAD	28 nov. 1980	4,50	10 mars 1981	30 juin 1981	3,89	0,61	31.12.95
	Riziculture Dakawa (Suppl.1.1)	FAD	28 nov. 1980	3,13	10 mars 1981	30 juin 1981	3,13	0,00	31.12.96
3	Développement du riz fluvial à Zanzibar	FAD	18 déc. 1980	7,37	10 mars 1981	24 avr. 1982	7,28	0,09	31.12.97
4	Études sur le riz à Kapunga & Madibira	FSN	10 nov. 1981	1,20	08 jan. 1982	03 déc. 1983	0,98	0,22	31.12.94
5	Études sur l'irrigation du village Morogoro	FAD	08 avr. 1982	0,49	04 fév. 1983	00 May 1984	0,23	0,26	31.12.95
6	Irrigation des petites exploitations de riz	FAD	08 avr. 1982	7,37	04 fév. 1983	25 juin 1984	6,18	1,19	31.12.97
7	Riziculture Dakawa (Suppl.1)	FAD	14 Apr. 1983	4,64	11 mai 1983	11 déc. 1984	3,46	1,18	30.06.94
8	Études sur le développement de l'élevage à Dodoma	FAT	12 déc. 1985	0,51	07 mai 1986	23 déc. 1986	0,40	0,11	31.12.94
9	Irrigation du riz à Kapunga	FAD	23 déc. 1987	40,84	07 mai 1988	13 sep. 1988	40,84	0,00	31.12.97
	Irrigation du riz à Kapunga	FSN	14 déc. 1987	6,44	07 mai 1982	13 sep. 1988	6,44	0,00	31.12.98
10	Extension et réhabil. de l'agriculture et de l'élevage national	FAD	23 aou. 1988	6,52	05 juil. 1989	03 avr. 1990	5,88	0,64	31.12.99
	Projet de recherche agricole et animale nationale.	FAD	23 aou. 1988	6,17	05 juil. 1989	11 jan. 1990	6,01	0,17	31.12.01
11	Irrigation intégrée de Dakawa. (Phase II) (Études)	FAT	11 juin. 1990	0,49	04 fév. 1991	01 sep. 1994	0,46	0,03	31.12.97
12	Études sur le champ de canne à sucre de Kagera	FAT	10 juil. 1993	0,61	24 nov. 1993	14 fév. 1994	0,43	0,18	30.06.97
13	Irrigation de Madibira	FAD	03 sep. 1993	21,92	24 nov. 1993	08 mai 1995	21,55	0,37	31.07.98
14	Commercialisation des produits d'élevage	FAD	27 jan. 1992	9,21	01 déc. 1992	12 juil. 1994	8,56	0,65	31.12.05
15	Programme spécial de sécurité alimentaire	FAT	17 mai. 2000	0,77	30 jan. 2001	11-mai-2001	0,77	0,00	31.08.03
16	Réserve animale de Selous	FAD	27 nov. 1997	5,91	08-mai-98	16 nov. 1998	5,91	0,00	31.12.05
	TOTAL PARTIEL			132,88			127,19	5,70	
	TRANSPORT								
17	Construction de la route Mogoyo-Masasi	BAD	21 nov. 1974	4,00	15 jan. 1975	16 mai 1975	4,00	0,00	31.12.97
18	Dix ponts	FAD	25 nov. 1975	4,61	20 juin 1975	01 oct. 1975	4,61	0,00	30.06.83
19	Construction de la route Rusumo-Lusahunga	FAD	21 fév. 1977	7,37	28 mars 1977	21 jan. 1979	7,37	0,00	31.12.85
20	Dix ponts (Suppl.1.1)	FAD	14 avr. 1983	3,64	11 mai 1983	18 juil. 1983	3,51	0,13	31.12.90
21	Construction de la route Rusumo-Lusahunga (Suppl II)	FAD	14 avr. 1983	9,99	11 mai 1983	22 juin. 1983	9,99	0,00	31.12.85
22	Entretien de la route TANZAM.	FAD	15 fév. 1987	17,68	30 nov. 1987	03 mars 1989	17,67	0,01	31.12.95
23	Études sur un projet d'entretien routier	FAT	11 juin 1990	2,39	04 fév. 1991	30 juil. 1992	1,20	1,19	30.06.97
23	Études sur un projet d'entretien routier	FAD	11 juin 1990	32,88	04 fév. 1991	17 juin 1993	20,30	12,58	31.12.97
24	Trois études de projet routier	FAT	29 oct. 1992	3,68	01 déc. 1992	30 juin 1994	2,19	1,49	31.12.97
25	Réhabilitation de la Tanzania Railway Corporation.	FAD	21 juin 1992	21,18	26 fév. 1993	16 June 1994	14,95	6,23	31.12.99
26	Études sur un projet d'aéroport	FAT	31 sep. 1993	1,47	24 nov. 1993	14 sep. 1994	1,05	0,42	31.12.97
27	Études sur un projet routier à Zanzibar	FAD	09 sep. 1998	1,06	20 nov. 1998	19 sep. 2000	0,30	0,76	31.03.03
28	Projet de la route Mutukula-Muhutwe	FAD	08 oct. 1997	20,00	17 nov. 1997	27-jan-1999	14,91	5,09	31.03.05
29	Réhabilitation de la route El Nino	FAD	16 déc 1998	9,75	5-jan-1999	1-oct-2000	4,37	5,38	30.06.05
30	Projet de la route Shelui-Nzegu	FAD	17 juin 1999	24,00	19 nov. 1999	7-mar-2000	13,82	10,18	29.11.05
	TOTAL PARTIEL			163,70			120,24	43,46	
	INDUSTRIE								
31	Installations de stockage et pipeline pétroliers	BAD	25 mai 1971	3,00	25 mai 1972	30 mai 1972	2,66	0,34	31.10.77
32	Première ligne de crédit à la TIB	BAD	15 mai 1973	1,50	21 juin 1973	23 oct. 1973	1,50	0,00	30.06.77
33	Deuxième ligne de crédit à la TIB	BAD	23 fév. 1977	3,00	24 juin 1977	30 sep. 1978	2,88	0,12	31.12.88
34	Troisième ligne de crédit à la TIB	FAD	09 juin 1981	5,00	06 nov. 1981	17 aou. 1982	4,82	0,18	30.06.94
35	Études sur la soude caustique	FAT	20 nov. 1990	0,70	04 fév. 1991	30 juil. 1992	0,60	0,10	31.12.96
36	Études sur une ZFI	FAT	26 fév. 1992	0,74	14 mai 1992	13 déc. 1993	0,48	0,26	31.12.97
	TOTAL PARTIEL			13,94			1,94	1,00	

SERVICES PUBLICS									
37	Projet d'eau potable Shinyanga-Lindi	FAD	24 août. 1976	4,61	25 nov. 1976	15 déc. 1978	4,61	0,00	31.12.84
38	Transport d'énergie Kidatu-Mufindi	BAD	27 nov. 1979	8,00	01 fév. 1980	13 déc. 1980	7,94	0,06	30.06.94
39	Drainage des eaux – égouts à Dodoma (1)	BAD	18 déc. 1979	7,00	01 fév. 1980	21 fév. 1980	7,00	0,00	31.12.84
40	Drainage des eaux – égouts à Dodoma (11)	BAD	27 aou. 1980	10,00	10 mars 1981	30 sep.1981	9,30	0,70	30.06.94
41	Électrification rurale Newala-Massisi	FAD	24 juin 1982	11,97	04 fév. 1983	01 oct. 1984	11,77	0,20	30.06.94
42	Eau potable Shinyanga-Lindi (Supp.1.1)	FAD	14 avri. 1983	2,64	11 mai 1983	16 mars 1984	2,64	0,00	30.06.84
43	Études- Eau potable Mwamapuli-Buleny	FAD	27 nov. 1986	0,55	11 déc. 1986	06 nov. 1989	0,55	0,00	31.12.91
44	Études approvisionnement en eau Zanzibar-Pemba	FAD	27 nov. 1986	0,64	11 déc. 1986	11 mai 1988	0,64	0,00	31.12.94
45	Télécommunications bassin de la Kagera	FAD	22 déc. 1986	4,19	03 mai 1987	13 sep. 1988	3,45	0,74	31.03.99
46	Études-Projet d'hydroélectricité Pangani Falls	FAT	17 sept. 1987	1,50	30 nov. 1987	21 fév. 1990	0,00	1,50	31.12.90
47	Système énergétique Zanzibar-Pemba	FAD	19 jan. 1989	13,22	06 juil. 1989	12 juin 1990	11,91	1,31	30.06.00
48	Approvisionnement en eau Zanzibar Rural	FAD	16 déc. 1991	7,83	01 déc. 1992	22 mars 1994	3,29	4,54	31.12.97
49	Télécommunications II	FAD	24 juin 1992	18,42	01 déc. 1992	13 oct. 1993	18,39	0,03	31.12.97
	Télécommunications II	BAD	24 juin 1992	10,00	01 déc. 1992	13 Oct. 1993	9,73	0,27	31.12.97
50	Étude projet d'adduction d'eau Dar es-Salaam	FAT	21 juin 1993	0,69	23 juil. 1993	16 juin 1994	0,52	0,17	30.06.97
51	Études énergie thermique Mchuchuma Colliery	FAT	21 oct. 1993	2,50	13 juin 1994	13 juin 1994	1,75	0,75	31.12.97
52	Électricité IV	FAD	16 déc. 1991	23,03	01 déc. 1992	17 aou 1994	21,01	2,02	31.12.04
	Électricité IV	FSN	16 déc. 1991	6,00	01 déc. 1992	17 aou 1994	4,5	1,50	31.12.04
53	Études adduction d'eau district rural de Monduli	FAT	16 juil. 1997	0,78	17 nov. 1997	13 juin 2000	0,75	0,03	30.09.02
54	Plan directeur d'électrification rurale	FAD- G	28 juil. 2001	1,87	28 sept. 2001	21 oct. 2003	1,87	0,00	31.12.05
	TOTAL PARTIEL			135,44			121,62	13,82	
	SOCIAL								
55	Formation technique et professionnelle	FAD	19 déc. 1978	6,45	16 mai 1979	28 juil. 80	5,37	1,08	31.12.96
56	Études- CHU Muhimbili	FAT	23 mars 1989	0,59	30 mai 1989	23 mai 1980	0,47	0,12	31.12.97
57	Eudes emploi & formation professionnelle	FAT	23 juin 1993	0,65	23 juil. 1993	16 mai1995	0,63	0,02	31.03.97
58	Études besoins de développement de la santé, Zanzibar	FAT	03 déc. 1997	0,91	08-mai-98	24 sep. 1999	0,90	0,01	30.06.04
59	Études- santé, trois régions	FAD-G	14 juil. 1999	1,75	19 -nov -99	06 avr 2001	1,20	0,55	30.04.06
	TOTAL PARTIEL			10,35			8,57	1,70	
	MULTISECTORIEL (APPUI AUX RÉFORMES)								
60	Réhabilitation sectorielle (Agriculture et Transport)	FAD	26 oct. 1987	28,55	29 déc. 1987	29 déc. 1987	26,42	2,13	30.06.94
61	Redressement du secteur industriel	FAD	17 sept. 1990	27,63	01 juil. 1991	06 aou. 1991	27,63	0,00	30.06.94
62	Programme de redressement du secteur financier	FAD	25 mai 1992	27,63	01 déc. 1992	16 mai 1993	27,63	0,17	31.12.95
63	Prêt d'ajustement structurel	FAD	05 nov. 1997	45,00	17 nov. 1997	24 déc. 1997	45,00	0,00	31.12.99
64	Prêt MFS I	FAD	04 déc. 1999	0,62	05 jan. 1999	27 aou. 1999	0,62	0,00	30.06.01
65	Prêt MFS II	FAD	14 juil. 1999	0,55	19 nov. 1999	27 aou. 1999	0,55	0,00	30.06.00
66	Prêt d'ajustement structurel II	FAD	03 Sep. 2001	40,00	28 sept.2001	08 déc. 2001	40,00	0,00	30.06.04
67	Prêt de réduction de la pauvreté	FAD	27 oct. 2004	50,00	09 déc. 2004	12 mai 2005	50,00	0,00	31.1.2.05
	TOTAL PARTIEL			219,98			217,85	2,30	
	TOTAL GÉNÉRAL			676,29			608,41	68,06	

ANNEXE II : LISTE DES OPÉRATIONS EN COURS ET APPROUVÉES DU GROUPE DE LA BANQUE (mars 2007)

A. OPÉRATIONS EN COURS

	SECTEUR/ INTITULÉ DU PROJET	SOURCES DE FINANCEMENT	DATE D'APPROBATION	MONTANT (millions d'UC)	DATE DE SIGNATURE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	MONTANT DÉCAISSÉ	POURCENTAGE DÉCAISSÉ	DATE LIMITE DÉCAISSEMENT FINAL
	AGRICULTURE								
1	Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles	FAD	18-sep-2002	15,90	12 mai. 2003	15 déc. 2003	6,63	41,70	31.12.2008
		FAD - G	18-sep-2002	100	12 mai. 2003	15 déc. 2003	0,73	73,00	31.12.2008
2	Projet régional d'investissement agricole	FAD	24-nov-2004	36,00	11-fév-2005	20-juil-2005	1,19	3,31	30.06.2012
		FAD - G	24-nov-2004	7,00	11-fév-2005	20-juil-2005	0,04	0,57	30.06.2012
	TOTAL PARTIEL			59,90			8,59	14,34	
	TRANSPORT								
3	Projet Réhabilitation / Entretien routier	FAD	03 sep. 2001	38,65	28 sep. 2001	06-juin-2003	14,18	36,69	31.03.07
4	Projet d'entretien des routes de Zanzibar	FAD	24-juin-2004	16,22	24-juin-2004	05-oct-2004	4,11	25,34	31.12.07
		FAD - G	24-juin-2004	0,71	24-juin-2004	12-déc-2005	0,14	19,72	31.12.07
	TOTAL PARTIEL			55,58			18,43	33,16	
	SERVICES PUBLICS								
5	Approvisionnement en eau Dar es-Salaam	FAD	17 déc 2001	36,94	29 mai 2002	19 nov. 2003	10,12	27,40	31.12.07
		FAD - G	17 déc 2001	1,31	29 mai 2002	19 nov. 2003	0,57	43,51	31.12.07
6	Projet d'adduction d'eau - Monduli Rural District	FAD - G	27 nov 2003	15,51	10 fév 2004	14 juil. 2004	7,21	46,49	31.12.08
7	Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement, zones rurales	FAD	13 sept 2006	45,00	29-nov-2006	14-mars-2007	0,00	0,00	31.12.11
		FAD -G	13 sept 2006	10,00	29-nov-2006	14-mars-2007	0,00	0,00	31.12.11
	TOTAL PARTIEL			107,76			17,90	16,46	
	SOCIAL								
8	Premier projet de réhabilitation santé	FAD	03 déc. 1997	15,00	08 mai 1998	10 sep. 1999	11,63	77,53	30.06.07
9	Projet Éducation II	FAD	10 déc. 1997	20,00	08 mai 1998	06 jan. 1999	19,19	95,95	30.06.07
10	Facilité de crédit aux petites entreprises	FAD	11 nov. 1998	8,00	12 avr. 1998	29 Juil. 1999	7,33	91,63	31.07.07
11	Projet alternatif d'apprentissage et d'acquisition des compétences	FAD	31 oct 2000	5,56	30-jan-2001	24-déc-2001	3,15	56,65	30.06.07
		FAD - G	31 oct 2000	1,01	30-jan-2001	24-déc-2001	0,66	65,35	30.06.07
12	PAS pour formation et enseignement professionnels	ADF	09 juil. 2003	14,22	15-sep-2003	16-fév-2004	0,27	1,90	31.12.08
		FAD - G	09 juil. 2003	1,60	15-sep-2003	16-fév-2004	0,00	0,00	31.12.08
13	Projet d'appui à la réduction de la mortalité maternelle	FAD	11 oct. 2006	40,00	29-nov-2006	05-mars-2007	0,00	0,00	31.12.12
	TOTAL PARTIEL			103,79			42,23	40,69	
	MULTI-SECTORIEL								
14	Appui institutionnel pour la bonne gouvernance	FAD -G	13 déc 2004	4,8	11-fév-2005	11-fév-2005	0,66	13,75	31.12.08
	TOTAL PARTIEL			4,80			0,66	13,75	
	TOTAL GÉNÉRAL			332,83			87,81	26,38	

B. OPÉRATIONS APPROUVÉES

1	Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté II	FAD	28 June 2006	50,00	31-aoû-2006	Pas encore effectif	0,00	0,00	31.12.07
---	---	-----	--------------	-------	-------------	---------------------	------	------	----------

ANNEXE III : MATRICE DE L'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Contraintes et défis	Objectifs stratégiques à long terme du MKUKUTA	Produits du Groupe de la Banque	Indicateurs d'impact de la Banque	Interventions de la Banque	Autres bailleurs de fonds
GROUPE 1 : CROISSANCE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE					
1. Promotion d'une croissance durable et généralisée					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la sous-région, l'on a identifié six corridors principaux (environ 8.300 km) qui doivent être réhabilités d'urgence et améliorés ▪ Faiblesse des dispositions institutionnelles de maintenance et de réhabilitation des routes de district 	<p>Améliorer les grands axes et les routes régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accroître la proportion des grands axes et de routes régionales en bon état et en état acceptable (84 % en 2005) <p>Améliorer les routes rurales (accès et qualité)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation du nombre de kilomètres de routes rurales entretenues par an de 4500 km en 2003 à 15.000 km en 2010 	<p>Améliorer les infrastructures de transport dans le pays et dans la sous-région à travers les corridors routiers prioritaires</p> <p>Améliorer l'accès des populations rurales aux routes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation et amélioration de différentes routes des principaux corridors ▪ Adoption de la loi sur les routes ▪ Augmentation du nombre de kilomètres de routes réparées chaque année de 4500 km en 2003 à 15.000 km en 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet d'entretien de la route Singida-Babati-Mijingu (à réaliser dans le cadre du FAD-X) ▪ Route Arusha-Namanga-Athi River (déjà approuvée dans le cadre du FAD-X) ▪ Route Mangaka-Tunduru et Route Dodoma-Iringa (proposée pour le FAD-XI) ▪ PRSL II (déjà approuvée dans le cadre du FAD-X) ▪ PRSL III (proposée dans le cadre du FAD-XI) 	<p>Banque mondiale, Union européenne, Danida, Norvège, JICA et Japon</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible productivité agricole due à : <ul style="list-style-type: none"> - Potentiel d'irrigation sous-exploité - Accès limité aux services financiers 	<p>Accroître la productivité agricole de 5 % en 2003 à 10 % en 2010</p>	<p>Améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux agriculteurs et renforcement des capacités de vulgarisation ▪ Renforcement des capacités de gestion des communautés ▪ Investissements dans les 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures rurales dans le cadre du projet de renforcement de la sécurité alimentaire (en cours de préparation dans le cadre du FAD-X) 	<p>Banque mondiale, FIDA, Agence danoise pour la développement international, Japon, UE et Irlande</p>

Contraintes et défis	Objectifs stratégiques à long terme du MKUKUTA	Produits du Groupe de la Banque	Indicateurs d'impact de la Banque	Interventions de la Banque	Autres bailleurs de fonds
<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation des services d'appui technique agricole - Insuffisance des infrastructures rurales 			infrastructures : projets d'irrigation, pistes de collecte, installations commerciales, infrastructures d'élevage		
2 : Fourniture d'une énergie fiable et abordable aux consommateurs					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'efficacité de l'offre d'énergie souffre de l'inadéquation de la quantité et de la qualité ▪ L'électricité n'est pas fiable et elle coûte cher 	Améliorer la qualité des services d'électricité Accroître l'accès à l'électricité : - <u>Amélioration de la proportion de clients connectés au réseau national d'électricité et des personnes hors réseau (4 % connectés et 8 % hors réseau en 2000)</u> -Accroissement de la proportion de ménages utilisant des sources d'énergie remplaçant le bois de chauffe (notamment le charbon de bois) de 21 % en 2001 à 10 % en 2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modernisation et extension des réseaux existants 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre de 5 petits projets d'hydroélectricité, de lignes de transport et de sous-stations • Électrification de 6 zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet d'électrification rurale (en cours de préparation dans le cadre du FAD-X) ▪ Projet de transport d'énergie (proposé dans le cadre du FAD-XI) 	Banque mondiale, Japon, Suède, USAID, PNUD

Contraintes et défis	Objectifs stratégiques à long terme du MKUKUTA	Produits du Groupe de la Banque	Indicateurs d'impact de la Banque	Interventions de la Banque	Autres bailleurs de fonds
GRUPE II : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL					
1. Assurer un accès équitable à un enseignement primaire et secondaire de qualité, l'alphabétisation de tous les hommes et les femmes ainsi que l'extension de l'enseignement supérieur, technique et professionnel.					
Faible taux d'inscription brut et net dans le secondaire à cause de l'insuffisance des établissements	Augmentation des inscriptions dans les établissements secondaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation du taux d'inscription des garçons et des filles âgés entre 14 et 17 ans de 10 % en 2005 à 50 % en 2010 	Augmentation de l'accès et amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision et élaboration des programmes ▪ Construction et équipement de 3 laboratoires de sciences ▪ Construction d'un dortoir de filles dans 50 établissements secondaires communautaires choisis ▪ Dotation de 93 établissements secondaires publics d'équipements scientifiques. ▪ Formation en cours d'emploi de 900 enseignants de matières scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au Programme de développement de l'enseignement secondaire (en préparation dans le cadre du FAD-X) 	Banque mondiale, UE, Belgique, Canada, France, Japon, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, DfID, USAID
2 : Amélioration de la survie, de la santé et du bien-être de tous les enfants et femmes et surtout des groupes vulnérables					
Le taux de mortalité maternelle est élevé pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ accès limité aux services obstétriques d'urgence ; ▪ manque de personnel qualifié ; ▪ personnel sans le moral ; ▪ absence de contrôle de qualité et de prise en charge des patients 	Réduire le ratio de mortalité maternelle (pour 100.000) de 578 en 2004 à 265 en 2010 Porter le nombre de naissances assistées par un professionnel de la santé qualifié de 46 % en 2004 à 80 % en 2010	Augmentation du nombre de naissances assistées par un professionnel de la santé qualifié <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation du nombre de naissances assistées par un professionnel de la santé de 46 % en 2004 à 80 % en 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation de 36 dispensaires 8 centres de santé et 3 hôpitaux de district ▪ Construction d'unités de soins maternels et infantiles dans 104 dispensaires, ▪ Construction de salles obstétriques dans 36 centres de santé et 10 hôpitaux ▪ Formation de 300 professionnels de la santé aux techniques vitales 	Projet d'appui à la réduction de la mortalité maternelle (déjà approuvé dans le cadre du FAD-X)	Banque mondiale, Belgique, Canada, Danemark, Allemagne, Irlande, Japon, DfID, Pays-Bas, Suisse, USAID

Contraintes et défis	Objectifs stratégiques à long terme du MKUKUTA	Produits du Groupe de la Banque	Indicateurs d'impact de la Banque	Interventions de la Banque	Autres bailleurs de fonds
3 : Accès accru et abordable à l'eau potable, aux installations sanitaires, au logement décent et à un environnement sain et durable, et partant, réduction de la vulnérabilité aux risques liés à l'environnement.					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès limité à l'eau saine et potable, surtout en zones rurales (53 % de la population) ▪ Les maladies hydriques et les maladies liées à l'eau sont répandues dans les endroits où l'eau est rare ▪ Environ 50 % de la population rurale n'a pas accès à un assainissement approprié 	<p>Améliorer la fourniture d'eau potable dans les zones rurales</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ accroissement du % de la population ayant accès à l'eau potable et saine en 30 minutes de 53 % en 2003 à 65 % en 2010 <p>Améliorer l'accès aux services d'assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Hausse du % de ménages ayant accès aux services d'assainissement de base de 91 % en 2002 à 95 % en 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation conjointe annuelle du secteur et finalisation de la Stratégie nationale de mise en valeur de l'eau ▪ Améliorer la fourniture d'eau potable en zones rurales ▪ Améliorer l'accès aux services d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'accès à l'eau potable à 69 % à l'horizon 2010 ▪ Réduction à 500 mètres de la distance de marche jusqu'au point d'eau. ▪ Accroissement de la proportion de la population rurale ayant accès aux services d'assainissement de 50 % en 2006 à 90 % en 2010 ▪ Augmentation du nombre de districts mettant en oeuvre les AEAR axés sur la demande de 10 % en 2006 à 100 % en 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de fourniture d'eau et d'assainissement en zones rurales (déjà approuvé dans le cadre du FAD-X) ▪ PRSL II (déjà approuvé dans le cadre du FAD-X) ▪ Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement II ; et Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Zanzibar (proposé dans le cadre du FAD-XI) 	<p>Banque mondiale, BADEA, OPEP, Allemagne, Japon, UE, Finlande, France, Norvège, Chine, Pays-bas, Danemark, Suède, USA, Canada, Suisse, Irlande, Belgique Royaume-Uni, PNUD, UNICEF</p>